

Structure émettrice CEN Hauts-de-France	Nom des rédacteurs Marie ANGOT
Date de réunion 03/02/2022	Lieu Visioconférence
Participants <u>DREAL Hauts-de-France</u> Guillaume Kotwica & Solène Berton <u>OFB</u> Emmanuelle Latouche <u>CBNBI</u> Benoit Delangue <u>CEN</u> Marie Angot (CEN Hauts-de-France) <u>GON</u> Théalie Dhellemmes <u>Cerema</u> Florian Fournier	Document joint Présentation de la réunion
Diffusion du présent relevé de décisions ou compte-rendu : GESTe ¹	

ORDRE DU JOUR

- Rappel des réalisations du GESTe du 12 janvier 2022
- Ajout des temporalités de mises en œuvre aux actions

1. Rappel des réalisations du GESTe du 12 janvier 2022

Marie Angot (CEN HDF) rappelle que les actions des 5 axes (Gestion, Prévention, Communication, Connaissance et Gouvernance) ont fait l'objet de la priorisation. La réunion du jour permettra d'ajouter des périodes de mise en œuvre à l'ensemble des actions.

>> *Pour plus de détails, consultez la présentation du 12/01/2022.*

2. Ajout des périodes de mise en œuvre aux actions


Les membres du GESTe envoyèrent préalablement à la réunion leurs avis quant aux périodes de mise en œuvre des actions. Pendant la réunion, l'effort fut fait de reprendre l'ensemble des actions et de discuter de la mise en œuvre de chacune sur la base des contributions de tous.


Il fut décidé d'ajouter deux niveaux aux périodes de mise en œuvre permettant de quantifier l'intensité du travail nécessaire à la mise en œuvre de l'action sur une année donnée.

Le tableau ci-dessous présente la période de mise en œuvre associée à chaque action. L'intitulé de chaque action est détaillé en annexe 1.

¹GESTe : Groupe d'expertises scientifique et technique

ACTION	PRIORITE	2022	2023	2024	2025	2026
1.1.1.1	1					
1.1.1.2	1					
1.1.1.3	1					
1.2.1.1	1					
1.2.1.2	2					
1.2.1.3	3					
1.2.2.1	3					
1.2.2.2	2					
1.2.2.3	3					
1.2.2.4	2					
1.2.3.1	2					
1.2.3.2	3					
1.2.3.3	2					
2.1.1.1	1					
2.1.2.1	1					
2.2.1.2	2					
2.2.1.3	1					
2.2.2.1	2					
2.2.2.2	2					
2.2.2.3	2					
2.2.2.4	3					
2.2.2.5	2					
2.2.3.1	1					
2.2.4.1	1					
2.2.4.2	1					
2.2.4.3	1					
2.2.4.4	1					
2.3.1.1	2					
2.3.1.2	2					
3.1.1.1	2					
3.2.1.1	1					
3.2.1.2	1					
3.2.2.1	1					
4.1.1.1	2					
4.1.1.2	2					
4.1.1.3	2					
4.1.1.4	1					
4.1.1.5	1					
4.1.2.1	1					
4.1.2.2	1					
4.1.2.3	1					
4.1.3.1	1					
4.2.1.1	1					
4.2.1.2	1					
4.2.2.1	1					
4.2.2.2	1					
4.2.2.3	1					
4.2.2.4	1					
4.2.2.5	1					
4.2.3.1	1					
4.2.3.2	1					
5.1.1.1	1					
5.1.1.2	1					
5.1.1.3	1					
5.1.2.1	1					
5.1.2.2	1					
5.1.3.1	1					
5.1.3.2	2					
5.1.3.3	1					
5.1.3.4	2					
5.2.1.1	1					
5.2.1.2	1					

 Année de mise en œuvre impliquant un temps important

 Année de mise à jour, d'initiation ou de continuation de la mise en œuvre n'impliquant pas un temps important

3. Modifications des actions

Quelques modifications furent faites :

- L'intitulé de 5 actions furent légèrement adaptés. Ces actions sont identifiées en gras dans le tableau en annexe 1.
- L'action « Organiser des évènements d'échanges et de rencontre pour créer du lien entre les acteurs de gestion » fut supprimée à cause de sa ressemblance avec l'action « Organiser des évènements d'échanges et de rencontre pour créer du lien au sein du réseau EEE Hauts-de-France ».
- L'action « Encadrer et accompagner les expérimentations de gestion via un collectif d'experts » fut déplacée de l'axe Connaissance à l'axe Gestion (2.2.2.5).

Contacts

m.angot@cen-hautsdefrance.org

guillaume.kotwica@developpement-durable.gouv.fr

ANNEXE 1

ACTION	INTITULE
1.1.1.1	Produire une liste hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes
1.1.1.2	Etablir des priorités parmi la liste hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes
1.1.1.3	Etablir un document d'aide à la priorisation des actions de gestion
1.2.1.1	Constituer un réseau de référents régionaux aptes à assurer la veille
1.2.1.2	Maintenir en continu une veille sur les EEE potentielles et les EEE susceptibles d'entrer sur le territoire
1.2.1.3	Travailler en transfrontalier et en inter-régional pour optimiser la surveillance
1.2.2.1	Lister les structures régionales des secteurs privés concernées par la thématique
1.2.2.2	Communiquer auprès des secteurs de production, vente et utilisation de plantes exotiques envahissantes
1.2.2.3	Inciter les jardineries et animaleries à informer du caractère envahissant des espèces en vente
1.2.2.4	Communiquer auprès des acteurs de l'aménagement du territoire
1.2.3.1	Améliorer la sensibilisation des services de l'Etat
1.2.3.2	Concevoir des outils d'aide à la compréhension de la réglementation pour les acteurs du contrôle
1.2.3.3	S'assurer de la prise en compte des EEE dans les plans de contrôle
2.1.1.1	Relayer en région le Life EEE porté par la Fédération des CEN et initier la démarche de mise en place d'une brigade d'intervention
2.1.2.1	Définir un schéma de systématisation de la circulation de l'information
2.2.1.2	Développer un forum ou plateforme d'échanges pour générer des échanges entre acteurs professionnels
2.2.1.3	Créer un annuaire cartographique comprenant les missions et les coordonnées de chaque acteur EEE régional
2.2.2.1	Valoriser les documents existants d'aide à la gestion
2.2.2.2	Produire une charte de bonnes pratiques et un code de conduite à destination des entreprises d'aménagement du territoire (PEE)
2.2.2.3	Mutualiser et valoriser les documents d'identification des espèces exotiques envahissantes
2.2.2.4	Expérimenter de nouvelles méthodes
2.2.2.5	Encadrer et accompagner les expérimentations de gestion via un collectif d'experts
2.2.3.1	Identifier les structures de valorisation des bio-déchets
2.2.4.1	Produire des REX pour toute intervention de gestion indépendamment du bilan (positif ou négatif) des opérations
2.2.4.2	Mettre en ligne un outil de cartographie des interventions de gestion
2.2.4.3	Communiquer les REX auprès du Centre de ressources EEE Hauts-de-France
2.2.4.4	Communiquer les REX auprès du Cerema, coordinateur de la cartographie des interventions de gestion
2.3.1.1	Valoriser le végétal local lors de travaux d'aménagement
2.3.1.2	Inscrire la valorisation du végétal local dans les CCTP des marchés publics d'aménagement
3.1.1.1	Faciliter la saisie des observations EEE dans les bases de données
3.1.1.2	Engager des expérimentations pour tester de nouvelles méthodes de lutte ou de gestion
3.2.1.1	Consolider l'Observatoire régional des EEE animales et le mettre en lien avec le SINP
3.2.1.2	Organiser une synthèse annuelle comprenant une cartographie globale des données de présence des EEE flore et faune
3.2.2.1	Mener une veille bibliographique participative et alimenter le Centre de ressources régional en lien avec le Centre de ressources EEE national
4.1.1.1	Organiser des animations et chantiers nature à destination du grand public
4.1.1.2	Sensibiliser les étudiants des secteurs professionnels concernés par les EEE
4.1.1.3	Intégrer la thématique dans les projets éducatifs et scolaires
4.1.1.4	Recenser, concevoir et utiliser des outils de communication pour communiquer auprès du grand public
4.1.1.5	Réfléchir aux messages à transmettre au grand public en s'appuyant sur les autres objectifs de la stratégie
4.1.2.1	Créer une rubrique à destination des élus sur le Centre de ressources EEE régional
4.1.2.2	Organiser des formations à destination des élus et des services techniques
4.1.2.3	Recenser et concevoir des outils pour communiquer auprès des élus et des services techniques
4.1.3.1	Organiser des formations à destination des gestionnaires d'espaces en lien avec la brique RÈGNE de la GRÉB
4.2.1.1	Organiser des événements d'échanges et de rencontre pour créer du lien au sein du réseau EEE Hauts-de-France
4.2.1.2	Organiser des journées techniques
4.2.2.1	Promouvoir l'observatoire régional des EEE animales
4.2.2.2	Concevoir et animer le Centre de ressources régional EEE
4.2.2.3	Créer et animer une liste de discussion
4.2.2.4	Produire et alimenter une newsletter mensuelle
4.2.2.5	Dresser un plan de communication
4.2.3.1	Identifier des têtes de réseau vers qui orienter les questions et les acteurs en recherche d'information via le Centre de ressources EEE Hauts-de-France
4.2.3.2	Systématiser la remontée d'informations des acteurs du réseau vers le Centre de ressources EEE Hauts-de-France
5.1.1.1	Mobiliser les décideurs et les financeurs
5.1.1.2	Réunir et tenir informé le GESTe
5.1.1.3	Organiser des groupes de travail thématiques
5.1.2.1	Présenter la stratégie régionale en région et à l'échelle nationale
5.1.2.2	Valoriser les actions des acteurs régionaux
5.1.3.1	Mettre en cohérence les politiques publiques et inclure la stratégie et ses actions aux briques thématiques de la GRÉB
5.1.3.2	Impulser une dynamique pérenne entre la recherche et la gestion
5.1.3.3	Développer la collaboration avec les acteurs du milieu marin
5.1.3.4	Développer les relations avec les régions et pays voisins
5.2.1.1	Identifier des indicateurs de suivi et de résultats des actions menées dès conception de la stratégie
5.2.1.2	Faire un bilan annuel et final de la stratégie sur la base des indicateurs identifiés